

**Préparation du concours interne de délégué du permis de conduire et de la sécurité  
routière (DPCSR) 2018  
Préconisations et corrigé « type » du devoir n°3**

**I – Analyse du sujet**

Le troisième et dernier devoir qui vous est proposé dans le cadre de cette préparation revêt une difficulté particulière, celle de ne pas être une note administrative avec propositions. L'enjeu pour le candidat est donc de réaliser une synthèse performante en comprenant son rôle vis-à-vis du commanditaire et enfin être capable de se mettre à la place du destinataire pour être certain que ce qui est écrit est conforme à la commande. En ce sens, l'énoncé est capital.

Le devoir, quand on a compris ce qu'il était, était simple. Il s'agit de respecter scrupuleusement la commande, d'identifier le but de la note et de proposer au préfet une production complète, vulgarisée mais technique avec tous les éléments locaux.

Le sujet se prête à l'élaboration d'un plan classique en deux parties, qui est d'ailleurs suggéré dans l'énoncé. La plupart des apprenants ont respecté ce plan, d'autres ont essayé d'être imaginatif ou aventureux et ont produit des devoirs incompréhensibles n'atteignant pas le but recherché.

Sur un sujet comme celui-ci, il faut être pragmatique. Le préfet a besoin de connaître les grandes lignes des données nationales, ce qui peut constituer effectivement la première partie ; et de savoir comment se décline l'exercice au niveau local, cet aspect pouvant constituer une seconde partie.

Toutefois, pour pouvoir être tout à fait efficace, il faut que les éléments proposés soient particulièrement détaillés et opérationnels. C'était là toute la difficulté du sujet.

Enfin, l'énoncé du sujet demandait explicitement qu'une annexe soit fournie et produite. Tous les apprenants ont fourni le document mais beaucoup n'ont pas compris ce qu'il devait être. Il s'agit là d'un article fourni par le préfet au ministre. Il est évidemment impensable de rappeler au ministre le discours du président de la république ou encore l'objectif des assises. Il faut aller à l'essentiel : comment le préfet a décliné l'exercice au plan local et comment cela se déroule-t-il.

**II – Analyse des copies**

8 copies ont été renvoyées à la correction, fournissant un échantillon suffisamment important pour en tirer des conclusions.

**A/ Sur la forme :**

Les copies proposent en majorité un plan et une articulation apparente. L'annonce du plan est, le plus souvent, bien réalisée.

Le titre est le plus souvent correct. Dans l'énoncé, il est clairement indiqué que la note doit être réalisée et signée par vos soins pour transmission au préfet. Il était donc opportun de l'adresser sous le couvert de la voie hiérarchique qui était connu.

Par ailleurs, la majorité des candidats a indiqué des PJ en indiquant correctement son contenu.

Le signataire est bien présent toutefois, comme le rédacteur de la note est le signataire, il n'était pas utile d'indiquer : « affaire suivie par... » même si cela n'est pas rédhibitoire.

Par ailleurs, je ne peux que vous conseiller de vous appliquer lorsque vous écrivez. Si les fautes d'orthographe sont peu nombreuses globalement, ce qui est impératif à ce niveau de concours, il reste qu'une copie difficile à lire s'en ressent souvent sur la notation.

Enfin, les titres sont majoritairement peu dynamiques. Veillez à les composer d'un sujet/verbe/complément. Certains d'entre vous utilisent encore des titres lapidaires ou journalistiques, c'est à proscrire.

### **B/ Sur le fond :**

La première partie qui, majoritairement, rappelait les raisons de la création des assises était bien traitée et synthétique. Parfois, le candidat s'est trop épanché sur le discours de Guyane. Un rappel était bien, 2 pages étaient trop...

En revanche, la deuxième partie, sur les enjeux locaux, est plus contrastée.

Certains candidats ont fait une redite de la première partie ne sachant sans doute pas quoi écrire dans la seconde. D'autres ont fait le choix de mixer des éléments nationaux et locaux, ce n'était pas le bon choix.

Il est évident que pour un préfet arrivant sur le territoire, la seconde partie, locale, devait être bien plus fournie que la première sur le niveau national.

Enfin l'annexe obligatoire qui était demandée n'a pas toujours été particulièrement utile. En effet, un article du préfet à destination du ministre ne doit pas relater le discours de Guyane ou l'objectif des assises. Cela paraît évident et pourtant c'est le cas pour la moitié des copies.

### **C/ Sur la notation**

Les notes s'échelonnent de 5/20 à 19/20, la moyenne étant de 12,67/20.

Trop d'entre vous sont passés à côté du devoir faute d'avoir bien compris qu'il s'agissait ici d'une simple note de synthèse même s'il s'agissait d'un sujet complexe. Il est donc capital de bien lire et comprendre le sujet sans vous laisser décontenancer s'il est différent de ce que l'on attend d'habitude.

### **III – Proposition de correction (il s’agit d’un exemple)**

**Marianne**  
Préfet, Administrateur supérieur

Cabinet du Préfet

Mata’Utu, le

#### **NOTE**

à l’attention de Monsieur le Préfet,  
Sous le couvert de Monsieur le Chef des services du Cabinet

**Objet :** Présentation des enjeux des assises des Outre-mer pour l’archipel et présentation du déploiement local

**P.J. :** Projet d’article pour la synthèse hebdomadaire

Le Président de la République a lancé les assises en Guyane le 29 octobre dernier. Elles aboutiront pas la rédaction du livre bleu au printemps 2018.

Vous trouverez ci-après une courte présentation des enjeux des assises pour l’archipel (I). Localement, le déploiement du projet a été optimisé pour être efficace (II).

#### **I – Les enjeux pour notre territoire sont multiples**

Le territoire des îles Wallis-et-Futuna, atypique à bien des égards, nécessite un déploiement efficace des assises afin que les domaines prioritaires soient traités.

##### **A/ Les enjeux économiques sont importants**

Pour promouvoir le développement économique de l’archipel, il est nécessaire de mobiliser l’investissement public et d’encourager l’économie bleue.

Le développement numérique est également un levier important, il permettra de bénéficier de main d’œuvre peu chère pour des travaux non valorisés en métropole. De plus, le décalage horaire (+11h en hiver, +10 en été) permettra d’envisager des emplois aux horaires habituels mais étant déployés sur des services de nuit en métropole : par exemple des plate formes d’appel (ou call-center) pourront répondre 24h/24 aux appels.

##### **B/ Les enjeux sociaux sont les plus importants à prendre en compte à court terme**

L’accès à l’éducation, à la culture, à l’emploi et à la santé pour l’ensemble des habitants de l’archipel est un enjeu majeur qui doit être étudié dans le cadre des assises, conformément à la demande du Président de la République.

Par ailleurs, les enjeux spécifiquement locaux de préservation de la biodiversité et de lutte contre le dérèglement climatique doivent être intégrés à la réflexion.

Enfin, l'ultime réflexion engagée doit être celle de la situation institutionnelle du territoire.

## **II – La mise en œuvre locale des assises doit permettre une efficacité maximale du dispositif**

Le déploiement a été réfléchi afin de permettre l'association du plan grand nombre : élus, population, chefferie, dirigeant religieux, entrepreneurs, cercle associatif ou encore administration.

### **A/ Le comité local d'orientation a été créé**

Sous votre autorité, un chef de projet (Gaël ROUSSEAU), est chargé de la bonne organisation du dispositif.

Un comité local d'orientation, consulté régulièrement pour proposer les thèmes les plus prioritaires ou d'autres projets, a été installé. Le comité est également en charge de la désignation des pilotes, copilotes et rapporteurs de chaque groupe de travail.

Le comité est composé du Préfet, de 3 grands élus, de 3 représentants des chefferies, de 6 représentants de la société civile et de 7 représentants des services de l'État donc le chef de projet, coordinateur local.

### **B/ Les groupes de travail se penchent sur les thématiques choisies**

Les ateliers sont pilotés par l'équipe projet qui, autour du chef de projet réunit les responsables des groupes de travail et les chefs de services déconcentrés.

La liste des thèmes des ateliers locaux sont :

- 1)
  - 2)
- etc.

La tenue des ateliers locaux prendra fin le 21 décembre et un premier bilan sera fait publiquement à Futuna le 14 décembre et à Wallis le 22 décembre par vos soins.

Prénom NOM

Signature

**Marianne**  
Préfet, Administrateur supérieur

Le Préfet, Administrateur supérieur

Mata'Utu le,

Monsieur le Ministre,

Les assises ont été déployées le 30 octobre et les thématiques majeures sont portées par 30 ateliers locaux pour l'ensemble du Territoire des îles Wallis-et-Futuna.

La première phase d'identification prévue jusqu'au 21 décembre se déroule conformément à nos prévisions avec une participation importante des acteurs du territoire et ce malgré une légère passivité de la population.

La consultation du site internet de l'Administration supérieure connaît une hausse de fréquentation et notamment sur la page ad-hoc.

Je réaliserai un premier bilan complet le 22 décembre avec la population et l'ensemble de l'équipe projet. De la sorte, les projets retenus feront l'objet d'une consultation numérique du 15 janvier au 28 février 2018.

Une dernière sélection par le comité local d'orientation sera effectuée dans le courant du mois d'avril 2018 avant transmission à vos services de mes conclusions.

Très respectueusement,

Prénom NOM

Préfet